

**ASSOCIATION MONTHENAUT ANIMATIONS**  
**A.M.A.**

**Réunion du 17 mai 2021**

**Mairie de Monthenault - 17h00**

**Etaient présents :**

- **Melle Alexia HARANT - Vice-présidente**
- **Mme Séverine THORIN - Membre**
- **M. Claude GUICHERD - Trésorier**
- **M. Jean-Paul DECRET - Membre**
- **M. Claude DUPIN - Secrétaire**

L'ordre du jour de la présente réunion concernait essentiellement l'injonction de l'assurance GAN à payer la cotisation annuelle due au titre de la protection juridique 2021.

Cette cotisation de 250 € ne peut être honorée, les comptes de l'association faisant état d'un solde positif de 70 €.

Contact sera pris par le trésorier avec l'assureur (M. Pichart) pour envisager de réduire ou d'effacer cette créance.

Si la situation sanitaire le permet, l'ensemble des membres présents désire, après discussion, pérenniser l'activité de cette association et souhaite au plus vite relancer ses animations déjà rodées, à savoir la brocante et le concours de boules.

Il est proposé d'envisager un concours de boules en septembre 2021.

La brocante, quant à elle, serait reportée à l'année 2022, sauf à trouver une date judicieuse courant 2021.

L'association s'interroge cependant sur son devenir...

Contact est pris par M. Dupin, secrétaire, avec Mme le Maire, pour envisager de transformer l'association en commission municipale, pour tenter d'éviter les frais d'assurance démesurés au regard de l'activité réduite de l'association.

Ce problème sera examiné lors d'un prochain conseil municipal.

A ce propos, copie de ce compte-rendu sera déposée en mairie à l'attention de Mme le Maire.

Pour information, lors d'une précédente manifestation, l'association avait rétrocédé un carton de champagne (10 bouteilles) à la société de chasse.

Après contact avec la dite société et M. Joël HARANT, il apparaît que la société s'engage à nous reverser la somme de 120 €, prix d'achat de ce carton.

Une prochaine réunion est fixée au jeudi 24 juin 2021 à 17h00, en mairie de Monthenault.

Un nouveau point sera fait sur le devenir de notre association au vu des éléments collectés à cette date.

Cordiales salutations à toutes et à tous.

Le secrétaire  
C. Dupin

*Copie aux membres, à M. Françoise ALVES et à Mme le Maire*